



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 14 janvier 2021

Objet : Préavis de grève, de 0h à 24h, le jeudi 4 février 2021

Monsieur le Maire, Monsieur le Président,

Ce début d'année reste marqué par la pandémie et ses conséquences sanitaires, économiques et sociales. Celles-ci sont aggravées par des décisions gouvernementales désastreuses pour le monde du travail et la jeunesse.

Notre organisation a décidé d'impulser un processus de mobilisations et d'initiatives tout au long du mois de janvier et début février pour la préservation et le développement de l'emploi et des services publics, contre la précarité.

Ce processus s'appuiera sur les mobilisations professionnelles déjà programmées, engagées pour la défense et le développement du service public.

Dans ce contexte, et ce n'est pas anodin, les attaques liberticides du gouvernement se multiplient. Notre organisation continue de les combattre.

Le plan de relance affiché par le gouvernement n'est en rien un plan de rupture avec les politiques de casse de l'emploi, de pression sur les salaires et sur les conditions de travail et d'affaiblissement de la protection sociale. Il plonge une grande partie de la population et notamment la jeunesse dans la précarité et la pauvreté.

Ce constat impose de contrôler et de conditionner socialement les aides publiques. Il faut un véritable plan de relance combinant investissement public massif et soutien des revenus des plus fragilisés ou précaires.

C'est le chemin inverse que prend ce gouvernement.

Pas une journée ne se passe sans une nouvelle annonce de plan de suppressions d'emplois, de fermetures d'entreprises ou restructurations et réductions de services.

Les réformes successives, contestées fortement, facilitent les licenciements et les suppressions de postes dans le privé comme dans le public. Là encore, ni plan de relance, ni plan de rupture mais la poursuite du même objectif libéral de casse de l'appareil productif et des services publics.

Nous affirmons, au contraire, que la réponse aux besoins de toute la population, l'avenir de la jeunesse et la réussite de la transition écologique imposent la création de millions d'emplois. Cela passe aussi par le partage et la réduction du temps de travail.

C'est pourquoi notre organisation appelle, dans une dynamique de convergences et de renforcement des luttes, à un temps fort commun interprofessionnel de mobilisations et de grève.

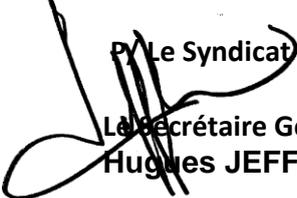
Le syndicat CGT NMCA portera, une nouvelle fois, ses revendications locales, notamment :

- Rétablir le congé libérable, ainsi que la prime de départ à la retraite ;
- Garantir une véritable équité de traitement des agents en termes d'avancement ;
- Augmenter l'indemnité de résidence à 3 % du traitement de base pour compenser la cherté du logement dans notre département ;
- Obtenir l'égalité professionnelle femmes-hommes par la mise en place d'une vraie politique de réduction des différences de revenus et d'avancements ;
- Exiger la titularisation des agents contractuels ;
- Embaucher d'urgence des agents publics, afin de garantir un Service Public de qualité et répondant aux besoins de la population ;
- Arrêter les discussions et les groupes de travail stériles concernant notamment « la bienveillance » et le « bien-être au travail », mais résoudre le réel mal-être des agents au travail ;
- Mettre fin aux annonces publicitaires successives de l'Exécutif, qui mettent les agents et les directions en grande difficulté.

La liste n'est pas exhaustive.

Dans ce cadre, le syndicat CGT Nice Métropole Côte d'Azur dépose donc un préavis de grève pour la journée du 4 février 2021, préavis comprenant les nuitées en amont et aval de cette journée pour les personnels travaillant en horaires décalés. Il couvre l'ensemble des personnels de la ville de Nice, de la Métropole et du CCAS de la ville de Nice.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.


Le Syndicat CGT
Le Secrétaire Général
Hugues JEFFREDO